

REACH et la maîtrise du risque chimique : un bilan positif, un outil à améliorer

Déclaration du groupe de l'Agriculture

L'ambition de REACH est rappelée dès le début de cet avis, en introduction : il s'agit d'assurer à la fois la protection de la santé humaine et de l'environnement tout en préservant les conditions d'une concurrence juste et loyale.

Le secteur agricole partage pleinement ces objectifs et souhaite que les moyens qui y sont consacrés soient renforcés. Il nous semble indispensable que, pour garantir la santé des utilisateurs, des améliorations soient recherchées, notamment dans la diffusion de l'information auprès des prescripteurs et des revendeurs. Les étiquettes doivent être claires et lisibles pour que les usages soient efficaces et sans danger.

Sur l'information du consommateur, là-aussi, des améliorations peuvent être trouvées mais il faut être prudent pour ne pas conduire à l'affolement ou à la désinvolture.

En effet, des molécules, inoffensives dans certains cas, peuvent devenir dangereuses pour la santé et l'environnement, lorsqu'elles sont associées à d'autres molécules, ou lorsqu'elles sont utilisées de manière inappropriée ou excessive.

Nous approuvons les préconisations visant à assurer une concurrence juste et loyale. Il est inacceptable que l'on continue d'importer, sur le territoire français, des denrées produites avec des substances interdites dans l'Union européenne. Il faut encore renforcer les contrôles et poursuivre les discussions au niveau international pour parvenir, au moins avec certains pays, à des règles communes.

Pour cela, il faut bien entendu que les expertises et évaluations scientifiques soient indiscutables. Nous apprécions que l'avis mette l'accent sur l'importance des travaux scientifiques. Il faut renforcer les moyens, en Europe, de la recherche fondamentale et appliquée non seulement pour donner des avis incontestables sur l'impact des produits mais aussi, et peut-être surtout, pour être en mesure de proposer des alternatives efficaces. Toutes les structures de contrôles, et notamment l'ECHA (l'Agence européenne des produits chimiques), doivent pouvoir mener un travail sérieux et leurs décisions s'appliquer de manière uniforme, dans l'ensemble des États membres.

Les alternatives efficaces doivent poursuivre les mêmes objectifs que REACH : préserver la santé humaine et l'environnement sans museler l'innovation ni mettre à mal la compétitivité des secteurs concernés. C'est toute la problématique du glyphosate notamment.

Le groupe a voté pour.